

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2014

Séance du 27 janvier 2014

CG 14/2^{ème}/VII-01

L'an deux mille quatorze, le 27 janvier, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

**BILAN D'ACTIVITE 2013
AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

Sur l'exercice 2013, l'Agence de Développement Touristique a poursuivi ses activités en mettant en oeuvre les actions définies par le Schéma Départemental d'Organisation Touristique. Pour cela, elle s'est organisée autour de trois pôles :

- le conseil et l'accompagnement des porteurs de projet,
- l'aménagement et l'attractivité des territoires,
- la promotion, la communication et la commercialisation du tourisme départemental.

I - LE CONSEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Cette activité est orientée vers les chefs d'entreprises, les particuliers et les communes qui envisagent d'investir dans le tourisme.

L'Agence de Développement Touristique porte son action tant sur **le conseil** que sur **la recherche de financements publics** en matière de faisabilité technique pour les projets.

Elle assure aussi le **rôle d'interface et de relais** entre les différents organismes régionaux et d'Etat travaillant en faveur du tourisme, en lien avec les filières et les labels de qualité.

A – BILAN

L'Agence de Développement Touristique a été amenée à :

- accompagner 10 projets d'hébergements (hôtellerie/campings) dans le cadre de la politique des hébergements durables, 4 projets de gîtes et chambres d'hôtes de caractère, 1 ferme-auberge,
- formuler 17 avis au titre des dossiers relatifs au Fonds Départemental d'Intervention Touristique.

Elle a accompagné une vingtaine de porteurs de projets publics et privés dans le montage de projets à caractère touristique.

L'ADT est intervenue dans le nouveau dispositif de classement des meublés de tourisme et a procédé au classement de 7 meublés en 2013.

B - OBSERVATOIRE DU TOURISME

Les travaux du service d'observation de l'ADT ont en 2013 permis :

- l'actualisation au 31/12/2013 des chiffres de **fréquentation des hébergements et des sites**,
- l'actualisation au 01/01/2014 de **l'offre départementale en matière de campings et d'hôtels**, de meublés et chambres d'hôtes (après reclassement NN),
- le suivi de **baromètres mensuels**, concernant la centrale de réservation, ainsi qu'un baromètre de conjoncture auprès des professionnels, donnant les tendances mensuelles de fréquentation,
- l'établissement de **bilans de saison**, à fin septembre et fin décembre.

C - ANIMATION DES FILIERES TOURISTIQUES

Clévacances

Le parc des hébergements pour l'année 2013 est composé de 211 gîtes de particuliers et 66 gîtes en villages de vacances ainsi que 42 chambres d'hôtes offrant 120 chambres au total. Plusieurs thématiques ont été développées pour 24 meublés/chambres d'hôtes nouvellement labellisés et autant de projets en cours d'étude.

Randonnée pédestre

En ce qui concerne les projets structurants, l'Agence a soutenu l'ensemble des dossiers s'inscrivant au titre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et sélectionné 22 circuits de petite randonnée labellisés en 2013, en lien avec le CRDP. Ainsi, 50 itinéraires seront progressivement labellisés en vue de l'édition d'un topoguide départemental.

Cyclotourisme

Concernant la Vélo Voie Verte, l'ADT a mis en place **21 itinéraires de jonction**, en partenariat avec le Comité Départemental de Cyclotourisme, des boucles cyclotouristes au départ de la vélo voie verte, irriguant les territoires et les sites touristiques à proximité. Le volet signalisation indiquant les départs de ces circuits a été mis en place en 2013.

Tourisme équestre

En 2013, l'ADT a mis en place la communication sur la **Boucle Equestre du Sud-Quercy**, ouverte aux cavaliers en juillet 2012. Le volet signalisation de l'itinéraire équestre est en cours pour 2014. Concernant l'itinérance équestre, l'ADT a accompagné le projet de candidature du Comité Départemental de Randonnée Equestre du Tarn et Garonne à l'organisation de l'Equirando Européenne en juillet 2015.

La pêche

L'ADT a mené une concertation auprès des offices de tourisme, à la demande de la Fédération Départementale de la Pêche afin de mettre en place la vente des cartes de pêche dans les offices de tourisme. En 2013, 9 offices de tourisme vendent la carte pêche.

Les sites de visites : l'ADT anime depuis 2 ans le "Club des Sites", 29 lieux de visites sur le Tarn-et-Garonne et un réseau de 90 lieux de diffusion.

L'itinérance : l'Agence a engagé une démarche de regroupement de prestataires situés autour de la Vélo Voie Verte en un "Club Vélo Voie Verte" et a mis en place en 2013, une labellisation "accueil vélo" auprès de 10 prestataires.

II - L'AMENAGEMENT ET L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

A – SUIVI DES POLITIQUES TERRITORIALES

En 2013, l'ADT a accompagné plusieurs projets territoriaux :

- le contrat Grand Site touristique de Moissac et suit le projet de rénovation de l'office de tourisme, ainsi que la démarche qualité sur le site,
- le contrat du Pays Midi-Quercy avec le suivi des études en cours,

- le projet porté par la Communauté de Communes du Terroir de Grisolles Villebrumier autour de la valorisation du Canal,
- le projet de mise en place des prochains contrats grands sites : Montauban et le Canal des 2 Mers.

B – APPUI AUX TERRITOIRES

L'ADT a travaillé en lien avec les collectivités locales et VNF sur un projet de schéma de services dans **les maisons éclusières** situées le long du Canal.

Parallèlement, et dans le cadre du Plan Canal régional, l'ADT a participé, en 2013, au suivi de l'étude relative à la valorisation touristique de la **Pente d'Eau de Montech**.

C - MISSION « TOURISME ET HANDICAP »

L'Agence de Développement Touristique a actualisé au 1er janvier 2013 l'offre labellisée pour la publier dans divers sites internet et brochures tant départementales que régionales ou nationales.

Deux produits touristiques ont été développés associant un hébergement adapté et des activités :

- meublés de tourisme Clévacances "Les Chênes" à Parisot avec les ateliers "Eveil à la musique" ou "Eveil à la peinture" ;
- hôtel ** "La Renaissance" à Caylus avec visites guidées des villages de Caylus et de St Antonin Noble Val pour les déficients visuels.

Au total en 2013 :

- 20 interventions sur sites ont été réalisées,
- 15 dossiers de porteurs de projets ont été consultés pour avis,
- et 3 nouvelles obtentions de label national pour les 4 handicaps ont été attribués à la Centrale Hydroélectrique de Golfech, à l'Office de Tourisme de Montpezat-de-Quercy et au gîte de groupe et chambre d'hôtes le "Jardin d'En Naoua" à Maubec.

D – QUALIFICATION DE L'OFFRE

L'ADT a engagé une réflexion relative à l'amélioration de l'accueil des familles en Tarn-et-Garonne.

Deux actions principales ont été menées :

- l'édition d'un guide "le Tarn et Garonne en famille",

- la démarche "**Famille Plus**" : l'appui à la certification de 3 stations vertes de vacances (Beaumont de Lomagne, Lafrançaise et Saint Antonin Noble Val) qui ont obtenu le label en 2013.

III – PROMOTION, COMMUNICATION ET COMMERCIALISATION DU TOURISME DEPARTEMENTAL

A - ANIMATION DE LA PRODUCTION

L'ADT a travaillé plus particulièrement à la création de nouveaux produits touristiques thématiques :

- cours de cuisine,
- circuit vélo du Canal des 2 Mers : Toulouse-Bordeaux (en partenariat avec les départements concernés et partenariat d'une agence de voyage bordelaise),
- circuit vélo des plus beaux villages de France,
- séjours insolites : cabanes, bubbles,
- séjours linguistiques dans des familles britanniques installées dans le Tarn et Garonne,
- circuit pédestre "au cœur des Gorges de l'Aveyron".

Par ailleurs, les partenariats avec les distributeurs ont été poursuivis :

- abritel,
- vacances.com,
- novea,
- CE Airbus,
- Tour-opérateurs : Brittany Ferries et Topic Travel.

B - COMMERCIALISATION

L'ADT gère le service départemental de réservation "Loisirs-Accueil". Elle a en charge la commercialisation de l'ensemble des produits touristiques tant individuels que pour les groupes. Le bilan de la commercialisation vous est présenté en détail dans le rapport relatif à notre politique Tourisme Avenir.

C - PROMOTION COMMERCIALE

Il s'agit d'une mission structurante de l'Agence de Développement Touristique qui a été mandatée par le Conseil Général (cf la convention financière annuelle jointe en annexe au présent rapport). Elle s'articule autour de deux actions que sont l'animation des salons professionnels et les dossiers "clientèles groupes".

1) animation de salons professionnels /éductours

- Rendez-Vous France 26-27 mars 2013 à Toulouse : salon professionnel tourisme international : stand de l'ADT.
- Salon Map Pro à Paris: rencontre avec les autocaristes, agences de voyage, clubs et associations les 9 et 10 octobre.

2) éductours : visite de tour-opérateurs dans le Tarn et Garonne

Dans le cadre des Rendez-Vous France organisés en 2013 en Midi-Pyrénées, l'ADT a organisé du 22-25 mars, avec l'appui des offices de tourisme, l'accueil et les visites de 48 tour-opérateurs venus du monde entier sur les thématiques suivantes :

- Le Chemin de St Jacques : 30 tour-opérateurs,
- La vélo voie verte du Canal : 8 tour-opérateurs,
- Le circuit des peintres (Albi, Rodez, Montauban) : 10 tour-opérateurs.

D - ANIMATION DES OFFICES DE TOURISME

L'ADT travaille en étroite collaboration avec les offices de tourisme en matière :

- d'accompagnement de projets,
- actions de promotion sur les salons,
- communication,
- organisation de la bourse d'échanges départementale : St Antonin en 2013,
- accueil presse,
- reclassement des Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative,
- accessibilité.

En 2013, deux actions principales ont été reconduites:

- l'édition d'une série de e-magazines de territoire, dans le cadre de la campagne de communication sur les marchés de proximité,
 - la mise en place d'une web TV dans les offices de tourisme avec une co-production de contenus (départementaux et locaux).

E - PROMOTION TOURISTIQUE DEPARTEMENTALE

Ce volet est structuré en 4 axes conformément à notre convention (Cf annexe) :

1 - l'animation des salons grand public pour le compte du Conseil Général

- a) sur les marchés étrangers prioritaires : l'Agence a organisé et participé à 3 manifestations :

- Salon de Bruxelles du 31 janvier au 4 février,
 - Sevatur à San Sébastien du 15 au 17 mars,
 - Salon SITC à Barcelone du 19 au 21 avril.
- b) sur le marché français : l'Agence a participé à plusieurs manifestations en lien avec les thématiques "tourisme" et "terroir" :
- Salon des Vacances de Nantes du 15 au 17 février,
 - Salon de l'Agriculture à Paris du 23 février au 3 mars,
 - Le Salon Mondial du Tourisme à Paris du 21 au 24 mars,
 - Les Marchés Flottants du Sud-Ouest du 13 au 15 septembre,
 - Le 7^{ème} en Fête du 11 au 13 octobre.
- c) sur les marchés de proximité :
- salon Mahana du Tourisme Toulouse du 8 au 10 février,
 - la Fête du Fleuve à Bordeaux du 24 mai au 2 juin,
 - le Congrès des Canaux du 14 au 18 septembre,
- d) opérations événementielles locales :
- l'ADT a tenu un stand au festival "Alors chante", à la fête du Goût et des Saveurs et à la fête des Vendanges,
 - l'ADT a participé le 22 septembre à l'organisation de la Fête de la Gastronomie et du Banquet à l'Abbaye de Belleperche. A cette occasion, deux voyages de presse ont été accueillis sur le thème de la gastronomie départementale.

2 - la campagne de communication "Vélo Voie Verte"

Depuis 2013, l'ADT a réalisé une campagne de communication sur les marchés de proximité à Toulouse et Bordeaux :

- campagne d'affichage abribus : 100 faces à Toulouse (16 au 22 mai) et 100 faces à Bordeaux du 20 au 26 juin (avant la Fête du Fleuve),
- une insertion sur la carte du Canal des 2 Mers,
- une bannière web : www.canaletvoieverte.com.

Le Canal des Deux Mers faisant partie des Grands Sites de Midi-Pyrénées, l'ADT a participé à la campagne de communication mise en place par la Région Midi-Pyrénées pour la valorisation des Grands Sites en Grande Bretagne : une campagne d'affichage métro, des insertions dans la presse et du web-marketing ont permis de valoriser les 2 Grands Sites du Tarn-et-Garonne (Moissac et Canal des 2 Mers).

3 - relations avec la presse et accueil de journalistes

- rencontre presse à Paris : l'ADT a participé au forum DEPTOUR les 14 et 15 janvier : 30 journalistes spécialisés ont été rencontrés et ces contacts ont fait l'objet d'un suivi personnalisé,

- accueils : 19 accueils de presse réalisés soit 42 journalistes accueillis.

Les thématiques retenues : les chambres d'hôtes de charme, les bastides, le chemin de St Jacques de Compostelle, le fluvial et la vélo voie verte, la gastronomie, le patrimoine, les randonnées pédestres, le tourisme accessible.

4 - Internet

Le site Internet de l'ADT a reçu 142 515 visiteurs en 2013. Une consultation a été lancée pour une refonte du site Internet qui doit présenter les itinéraires de randonnées et être adapté aux besoins d'Internet mobile des clientèles (portables, tablettes).

F – LA COMMUNICATION

1) Vidéo

L'ADT a complété les outils de communication en matière de clips vidéos afin de disposer de films promotionnels à diffuser sur les écrans disposés dans les offices de tourisme et sur les 2 aires d'autoroute (l'aire du Frontonnais et l'aire de Garonne).

2) Les éditions

L'ADT gère les éditions départementales touristiques (15 en 2013) pour le compte du Conseil Général. Ces éditions sont présentées en détail dans le rapport particulier du Fonds Départemental de Promotion.

G – LES ACTIONS DE PARTENARIAT

En 2013, l'ADT a mis en place pour le compte du Conseil Général 2 conventions de partenariat qui font l'objet d'un rapport particulier :

- **Le Contrat de Destination,**
- **Le Comité d'Itinéraire de la vélo voie verte du Canal des 2 Mers.**

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bine vouloir délibérer.

◆

◆ ◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan d'activité 2013 de l'Agence de développement touristique ;
- Approuve l'annexe financière 2014 associée à la convention d'objectifs (2013-2015) avec l'ADT ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, cette annexe financière.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,